

L'Echo des Iles



INFOS PRATIQUES

Coordonnées de la mairie :

Adresse : 22, route de Reignier

Tél. : 04 50 25 51 87

Fax : 09 70 62 36 70

E-mail général : mairie@arenthon.fr

E-mail service urbanisme : urbanisme@arenthon.fr

site : www.arenthon.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00 - 11h30

Mardi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00

Jeudi : 14h00 - 19h00

NOUVEAU : Horaires du service urbanisme :

Mardi : 14h00 à 17h00

Mercredi : 8h30 à 11h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

SONT DISPONIBLES SUR RENDEZ-VOUS.

Service Enfance Jeunesse et Sports :

Téléphone : 04 50 25 51 83

ou jeunesse-sport@arenthon.fr

Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) :

1, place Andrevetan

74800 Roche Sur Foron

Tél. : 04 50 03 39 92

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi : 8h00-12h00 ; 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h30-17h00

Astreintes :

Les astreintes ne sont à contacter qu'en cas d'urgence seulement.

Service de l'Eau :

Durant les heures de bureau :

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture :

04 26 83 43 70

Astreinte Assainissement Bellecombe :

Tél. 06 77 04 19 50

Astreinte Assainissement C.C.P.R. :

Tél. 06 60 50 97 97



Le mot de M^{me} Le Maire

Chers Arenthonnaises et Arenthonnais

Le temps passe et nous voici déjà au premier bulletin municipal de l'année 2019 qui est déjà bien entamée.

Depuis notre dernier Echo des îles, les praticiens locataires de notre maison communale Alain Velluz ont tous intégré leurs locaux. Il semble de l'avis général, malgré quelques derniers petits ajustements et détails à régler, que cette maison réponde tout à fait à leur attente et à celle de leurs patients. La micro-crèche les Roudoudous fonctionne elle aussi sans problème et ses effectifs sont pratiquement complets.

Nos efforts et notre opiniâtreté ont donc payé et permis de vous offrir des services rares sur une petite Commune.

Nous allons dans le second semestre 2019 engager les travaux concernant :

- le parking situé face à l'auberge, parking qui va être agrandi pour permettre d'avoir un nombre de places suffisant pour satisfaire les besoins des patients fréquentant la maison communale,
- la mise en accessibilité de la mairie et de ses abords.

Ces travaux risquent de causer quelques difficultés durant leur réalisation, pour le stationnement et pour la circulation. Nous comptons sur vous pour faire preuve de patience durant cette période et de prudence notamment avec les enfants.

Nous avons trouvé un repreneur pour les locaux de l'épicerie et les travaux sont en cours pour permettre nous l'espérons une ouverture en septembre prochain.

Ce commerce abritera une épicerie « traditionnelle » sous l'enseigne « Proxi » mais

aussi une offre de charcuterie « faite maison », de fromages locaux à la coupe, de produits du terroir et bien entendu un dépôt de pain et viennoiseries. Cette offre pourra être complétée par d'autres services que nous vous laisserons découvrir.

Nous souhaitons bonne chance à Valérie et Karine qui complèteront ainsi leur activité actuelle de commerçants ambulants sous l'enseigne « valka'mion »

Aux Chars l'éclairage public sera complété afin d'assurer une plus grande sécurité aux habitants riverains du RD 19.

Les discussions et les études concernant la vélo route « Léman Mont-Blanc » sont en cours avec le Département afin que celle-ci puisse être réalisée dans le courant de l'année 2020.

Le rond-point de Chevilly ainsi que la route qui le reliera à Cornier sont eux aussi toujours en discussion. L'opposition de certains riverains conduira sans doute à une procédure de Déclaration d'Utilité Publique, qui demandera encore beaucoup de temps.

La cantine de l'école Benoît Chamoux sera agrandie et l'insonorisation améliorée, durant les vacances d'été. Lors de la rentrée de septembre, nous espérons l'ouverture d'une cinquième classe qui permettrait d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Voici nos principales actions pour les prochains mois, pour le reste je vous laisserai découvrir dans ce bulletin les autres informations municipales, intercommunales ou relatives à nos Associations toujours très dynamiques.

Un très bel été à tous !

*Chantal Coudurier,
Maire de la Commune d'Arenthon*

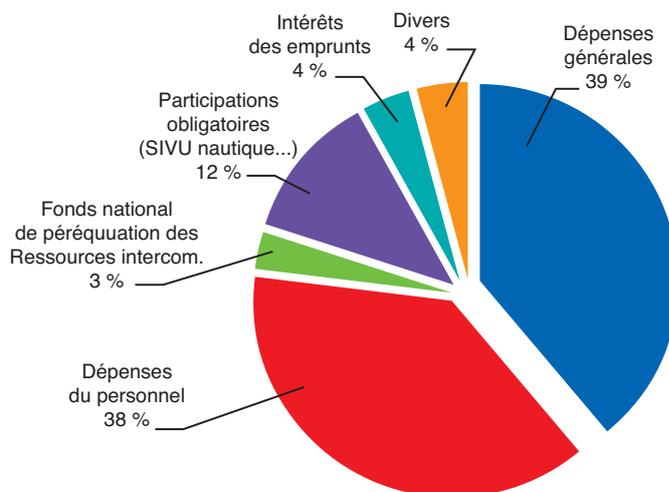


Vie communale

Bilan financier 2018

Dépenses de fonctionnement

Dépenses générales	421 432
Dépenses du personnel	412 552
*Fonds national de péréquation des Ressources (FPIC)	37 836
Participations obligatoires (SIVU nautique...)	126 791
Intérêts des emprunts	48 713
Divers	44 571
TOTAL	1 091 895



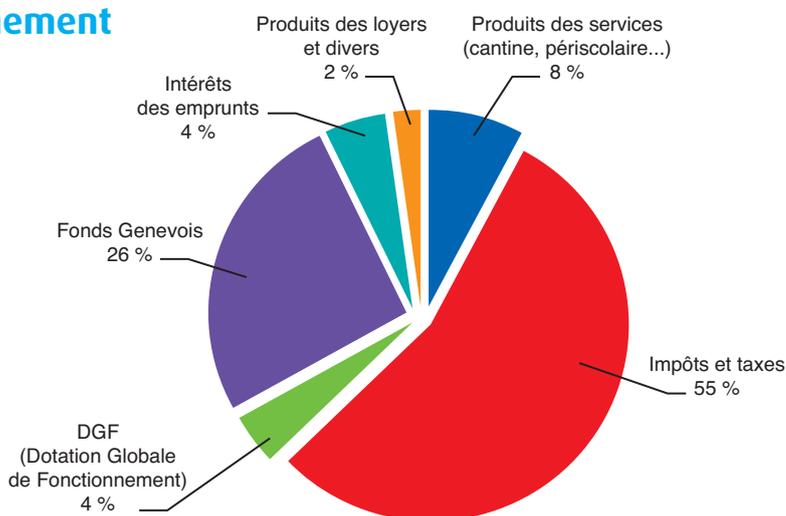
Les dépenses générales sont en baisse de 3%, la collectivité souhaitant pouvoir avoir une maîtrise de ses dépenses afin de réduire l'impact de la baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement et la hausse de la ponction qui est faite sur les recettes de fonctionnement de la collectivité par l'intermédiaire du FPIC.

*Le Fonds National de Péréquation des Ressources

ces Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Les dépenses de personnel restent stables, mais suivent les hausses des politiques sociales mises en place par le Gouvernement.

Recettes de fonctionnement



Produits des services (cantine, périscolaire...)	124 717
Impôts et taxes	832 471
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)	65 358
Fonds Frontaliers (rétrocession de la fiscalité genevoise)	384 111
Autres dotations et produits	66 457
Produits des loyers et divers	30 384
Total	1 503 498

Les taux d'imposition communale 2019 restent inchangés :

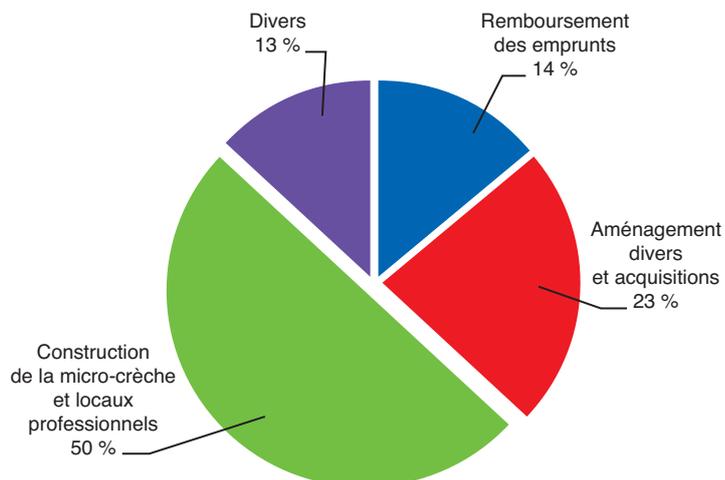
11,94 % pour la taxe d'habitation

9,07 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

46,72 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

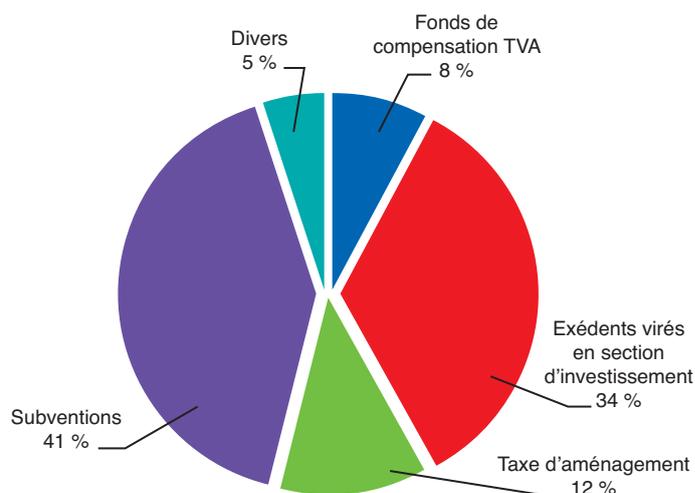
Dépenses d'investissement

Remboursement des emprunts	140 826
Aménagements divers et acquisitions	229 833
Construction de la micro-crèche et locaux professionnels	500 321
Divers	130 993
Total	1 001 973



Recettes d'Investissement

Fonds de compensation TVA	40 773
Excédents virés en section d'investissement	167 703
Taxe d'aménagement	58 504
Subventions	206 278
Divers	26 311
Total	499 569



Travaux réalisés en 2018

Pendant l'année 2018, la Commune a choisi pour ses bâtiments de changer le mode de fourniture de chaleur par le raccordement au gaz de ses principaux bâtiments pour un coût total de **99 280 € TTC**, subventionné à hauteur de 35 683 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Après de nombreuses difficultés, la micro-crèche et les locaux professionnels ont enfin pu être livrés cet automne pour un coût total de **1 767 547 € TTC** depuis le début du projet. La collectivité a pu bénéficier de plusieurs subventions :

Conseil départemental : 132 000 €

Etat : 129 600 €

CAF : 92 000 €

Réserves parlementaires : 11 000 €

MSA : 5 000 €

Total des subventions versées : 369 600 €

En continuant sur sa volonté de sécuriser la voirie, des travaux d'aménagement des abords de la RD 19, dans le secteur de la Papeterie, ont été entrepris par la dépose des barrières en bois et installations de nouvelles pour un coût de **35 778 € TTC** partiellement subventionné par le Conseil départemental dans le cadre des amendes de police soit 9 839 €.

Le hangar communal est en cours d'aménagement, un budget de 8 000 € a été affecté à ces travaux pour 2018.

Afin de minimiser son impact environnemental, la Commune a acquis un véhicule au gaz pour un coût total de **22 013 € TTC** financé en partie par diverses subventions dont la Région, le Département et la Commune de Scientrier pour un montant total de 14 878 €.

Les vestiaires de foot ont pu bénéficier d'un aménagement pour un coût de **14 562 € TTC**, financé à hauteur de 4 854 € par le Conseil départemental.



Bon appétit à tous !



Et des chansons avec Katia et Alain



Félicitations aux Doyens de la journée



Cérémonie du 11 novembre

Commémoration 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18



Lectures de lettres de Poilus



Dépose de bougies par les enfants pendant les lectures des noms de tous les combattants d'Arenthon morts pour la France



Dépose d'une gerbe de fleurs



Commémoration musicale par de jeunes musiciens du village



Commémoration en musique



Chants par les enfants de l'école





Démarches administratives



RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FONTALIERS JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 2019

Grâce à la dotation du canton de Genève,
participez au financement des services
et équipements de votre commune.

Vous êtes Suisse ou binational.
Vous travaillez sur le canton de Genève.
Nous vous remercions par avance de vous
déclarer à l'accueil de Mairie aux horaires
d'ouverture, par téléphone au 04.50.25.51.87 ou
par mail à accueil@arenthon.fr

Les informations à nous communiquer sont les
suivantes :

- prénom, nom de naissance et nom marital
- adresse à Arenthon
- date de naissance
- nom et adresse de l'employeur

Départ à la retraite de M^{me} Irène Latuillerie, notre épicière depuis 1983



Voirie

Aménagement du carrefour de Fessy pour
faciliter le passage du bus scolaire



Syndicat d'eau Arenthon Saint-Pierre Départ de M. Didier Toulouse

Discours du Président du syndicat d'eau Arenthon /Saint-Pierre, M.C. Moëne, à l'occasion du départ de notre fontainier Didier Toulouse :

« Nous nous sommes réunis ce soir, pour ne pas te laisser partir sans te remercier, pour le travail que tu as fait et pour ton implication en tant que fontainier durant toutes ces années.

Petit retour en arrière : Didier originaire du département de la Haute Marne, arrive dans notre belle région dans les années 1986-1987.

Il habite chez la famille Déperat de Lucinges, pour travailler au service de remplacement agricole.

La première fois qu'il intervient dans notre commune, c'est pour faire un remplacement chez Serge Clerc.

Didier est ensuite, en 1992, embauché dans notre syndicat par les maires de l'époque, Messieurs Dunand et Lacroz, maires d'Arenthon et Saint-Pierre sur la proposition de Monsieur Jean Michel Bouclier.

Au début, son emploi de fontainier est partagé entre le syndicat et la commune de Saint-Pierre, à hauteur de 30 % pour le syndicat, pour finir actuellement à un emploi de 50 % sur les deux structures.

Durant les premières années, on peut dire que Didier apprend sur le tas, là, il découvre un métier avec plusieurs facettes.

Avant tout un métier technique, mais aussi l'importance du relationnel exigé par le contact direct avec les abonnés, où il faut user de diplomatie et d'efficacité pour rétablir l'eau.

Didier évolue au fil des années en compétence en même temps que l'accroissement des abonnés du syndicat.

Il est moteur, est toujours partant pour faire évoluer le syndicat dans sa modernisation.

Parlons des compétences et des qualités de Didier :

Je pourrai dire que l'on peut toujours compter sur lui, il est facile de travailler avec lui, il est jovial, il aime blaguer, il travaille en toute autonomie, il aime partager ses connaissances avec ses nouveaux collègues, et pour finir il assure le suivi des chantiers et des entreprises qui interviennent sur le réseau.

Peut-être juste un petit bémol, le bric-à-brac dans son fourgon ! on n'en dira pas plus...

Didier a décidé de partir de notre syndicat pour aller travailler dans une autre régie.

Vous savez tous, peut-être, que notre syndicat d'eau à la fin de l'année 2018 tire sa révérence après plus de 82 ans d'existence, car la communauté de communes a décidé de prendre la compétence eau potable.

Le choix de Didier de partir lui appartient, mais nous ne pouvons que le regretter. »

A la suite de ce discours nous lui avons souhaité une belle poursuite de carrière en partageant le verre de l'amitié.

Étaient présents pour fêter ce départ : les membres du syndicat, les élus et le personnel de notre commune, ainsi que le personnel de l'entreprise en lien avec le syndicat.



Incivilités



A l'abri de la haie le long de la RD19 ...



Le Service technique de la Commune a beaucoup d'autres tâches à réaliser, par exemple travailler à la rénovation de l'épicerie, que de nettoyer ces incivilités

Nous recyclons vos bouchons plastiques en faveur de personnes en situation de handicap.



Actions locales



Container mis à disposition à l'entrée de la Mairie



Environnement

Nettoyage de printemps

Après 3 ans enfin, le soleil nous a accompagnés pour le nettoyage de printemps de ce 23 mars 2019. Après l'effort, le réconfort dans une sympathique ambiance presque estivale.



On ose croire que la récolte fut moindre que d'habitude malgré 2 années d'absence. Une bonne nouvelle !



Après l'effort un très sympathique casse-croûte bien mérité et avec le soleil c'est tellement mieux !

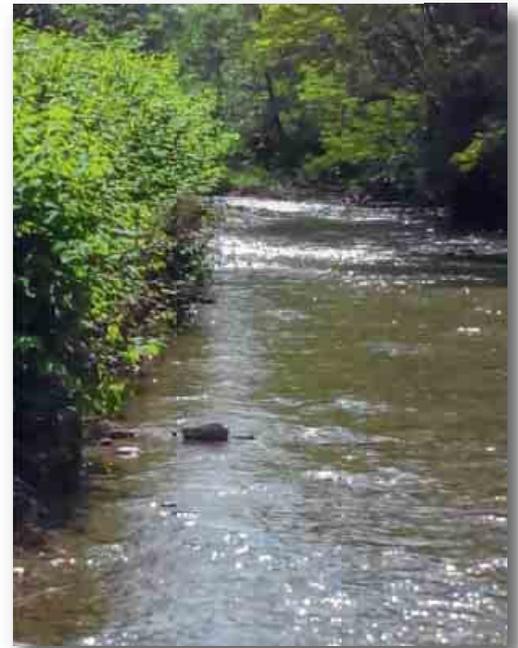
Pompages dans les cours d'eau

Le pompage d'eau dans les cours d'eau est réglementé pour la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Tout projet de prélèvement d'eau dans un cours d'eau est soumis à déclaration et à autorisation préalables. Ces documents nécessaires à ces démarches sont disponibles sur le site du gouvernement suivant :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Reglementation/Police-de-l-eau2/Prelevements-d-eau>

La Police de l'eau peut amender tout prélèvement qui n'aurait pas été autorisé au préalable. En cas de périodes sèches comme nous le connaissons de plus en plus souvent, les conséquences de prélèvements inadaptés peuvent avoir de graves conséquences pour la faune piscicole en particulier.



La Belle Dame Blanche

Le 4 mars, la **Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie**, en partenariat avec la municipalité, a procédé à la mise en place d'un nichoir dans l'église pour abriter une paroissienne peu commune :

L'effraie des clochers (tyto alba)

Espèce patrimoniale remarquable, la chouette effraie se fait rare, victime de la disparition de son habitat. Lui offrir le gîte est un bon moyen de restaurer ses populations.



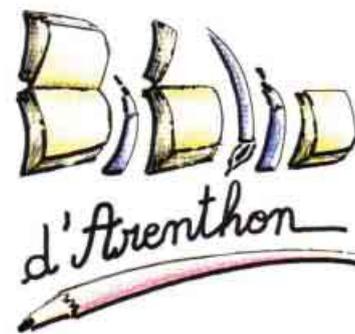
L'effraie est une espèce protégée, grande destructrice de rongeurs, une alliée des agriculteurs.

Une quarantaine de nichoirs de ce type ont déjà été posés dans le département ; autrefois présente dans l'édifice, espérons qu'elle reviendra bientôt.

Si vous croisez l'effraie des clochers, vous pouvez contacter la LPO74 sur : haute-savoie@lpo.fr

Enquête littéraire à la bibliothèque

Vendredi 29 mars dernier, la **bibliothèque d'Arenthon a accueilli Carine Fernandez, lauréate 2018 du Prix Lettres Frontière** pour son roman « Mille ans après la guerre ». Après la présentation de l'auteure par Béatrice Moenne, c'est sous la forme d'une enquête que Jacqueline Rochefeuille et Gérard Suatton ont animé la soirée avec des photos de bandes dessinées et des extraits du livre en guise d'indices ! Carine Fernandez a expliqué la guerre civile d'Espagne vécue par son père, avec beaucoup d'émotion et d'empathie. Ce fut une très belle soirée. Merci aux nombreux participants.



Lisez jeunesse !

La Bibliothèque municipale, animée par une équipe de bénévoles de choc, développe une grande partie de ses activités en direction du public Jeunesse, des tout-petits aux plus grands, pendant le temps scolaire mais pas que... ! Cette année, les actions et les succès se multiplient à la bibliothèque avec, entre autres : un partenariat avec la micro-crèche, une petite championne de lecture et l'obtention d'une subvention pour élargir les collections Jeunesse !



Bibliothèque & école, une histoire qui dure

L'engagement de la bibliothèque auprès du jeune public a démarré de longue date en lien avec l'école d'Arenthon. Depuis de nombreuses années, des bénévoles de la bibliothèque accueillent les classes une fois par mois, pour des moments de lectures offertes, de prêts de livres et d'animations. Au mois de mars dernier par exemple, des jeux de dominos illustrés autour des expressions françaises attendaient les élèves. Accompagnés par les bénévoles, ils ont pu s'amuser à manipuler les expressions dans la bonne humeur. Ils ne sont pas passés « du coq à l'âne », n'avaient pas « un poil dans la main » mais plutôt « le cœur sur la main » !

Les Petits Champions de la Lecture

Pour la cinquième année, les enfants de CM2 ont été invités à une activité de lecture à voix haute animés par trois bénévoles de la bibliothèque pendant le temps extra-scolaire : les Petits Champions de la Lecture. Cette année, neuf

candidats se sont portés volontaires : Louanne, Pauline, Enzo, Lily, Nathanaël, Jules, Kaaliyah, Ermance et Cindy. Seize séances d'entraînement ont eu lieu à partir de la mi-novembre pour les préparer. Au premier tour local, le 26 janvier, chaque enfant a lu un extrait de littérature jeunesse durant trois minutes devant un jury, le public et des membres de sa famille. Bravo à tous pour leurs belles prestations ! Pauline a été déclarée gagnante par les jurés grâce à sa lecture de « Jeanne de Mortefeuille » de Sophie Noël.

Pauline, super petite championne de lecture

Le 13 avril dernier, Pauline Coquillard a bien représenté Arenthon en gagnant la finale départementale des Petits Champions de la Lecture. Elle a été sélectionnée pour l'épreuve régionale. Bravo !

Nous invitons les futurs élèves de CM2 motivés par la lecture à voix haute à venir nous rejoindre à l'automne prochain pour une nouvelle aventure Petits Champions 2020 !



La micro-crèche vient à la bibliothèque !

C'est nouveau : depuis le mois de mars, la micro-crèche « Les Roudoudous » a sa carte de bibliothèque ! Et des créneaux horaires spéciaux sont réservés pour accueillir les tout-petits, accompagnés des nounous professionnelles, en dehors des temps d'ouverture au grand public. Cet accueil sur-mesure permet d'organiser des moments privilégiés de découverte des livres et de la bibliothèque, ainsi que de lectures d'albums adaptés aux plus jeunes. A l'issue de la séance, les petits lecteurs en herbe font leur choix et emportent à la crèche des livres-trésors ou des livres-doudous à partager avec leurs copains ! Il n'y a pas d'âge pour fréquenter la bibliothèque, regarder les images et écouter des histoires ! Ce partenariat fait également écho à celui initié avec le service Jeunesse l'an dernier.

Faites de la place :

les collections Jeunesse s'agrandissent

Forte de la reconnaissance de toutes ces activités et de son professionnalisme, la bibliothèque a obtenu une subvention exceptionnelle de 1 500 € dédiée à l'achat de livres pour la jeunesse auprès du Conseil Savoie-Mont-Blanc (Savoie-Biblio). Ce coup de pouce financier permettra de renouveler et d'enrichir les collections adaptées aux bébés et aux plus jeunes, les albums, les romans, la bande dessinée et les documentaires ! Surveillez bien les bacs, les bénévoles préparent les commandes et ces nouveautés ne vont pas tarder à arriver ! Les abonnés à la bibliothèque recevront une information à ce sujet dans leurs boîtes électroniques. La Bibliothèque d'Arenthon est un service municipal, géré par une équipe de 18 bénévoles et une salariée à temps partiel. La consultation sur la place et le prêt sont entièrement gratuits. Venez vous inscrire à la bibliothèque lors d'une des permanences !

Les horaires :

Lundi, mercredi & vendredi de 16h30 à 18h45
 Samedi de 10h00 à 11h30
 Vacances scolaires :
 Mercredi de 16h30 à 18h30
 Vendredi de 16h30 à 18h30

Plus d'informations sur

<https://bibliotheque-arenthon.fr/>



Vie scolaire

Remise diplôme E3D

Lundi 1^{er} avril Monsieur Mayol, inspecteur de circonscription est venu nous remettre en main propre le diplôme du Label E3D. L'école fait partie des quelques écoles engagées à ce jour dans une démarche de développement durable. L'obtention du niveau 1 est le fruit d'actions mises en place depuis l'année dernière et que nous souhaitons évolutives.



Parcours du cœur

Mardi 26 mars les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendues à Annemasse pour une journée « santé » réunissant 486 enfants.



Les Parcours du cœur, organisés par la Fédération Française de Cardiologie ont pour objectif de diffuser des messages de prévention qui concernent les principes d'une alimentation équilibrée, les effets bénéfiques d'une pratique physique ou sportive régulière et de rappeler les méfaits d'une consommation de tabac. Ces messages s'accompagnent d'une information sur les gestes qui sauvent.

Les enfants ont pu, tout au long de la matinée assister à divers ateliers : lectures, diététique,

yoga, sport, gestes qui sauvent, tests de glycémie... pour terminer par une marche de 6 km jusqu'aux hauteurs de Vetraz.



Intervention corridor écologique

Jeudi 21 mars les 4 classes ont pu bénéficier d'une animation sur les corridors biologiques organisée par l'ATMB et la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie.

Impliquer les élèves sur le projet d'aménagement d'une passerelle écologique sur notre commune est une excellente manière de les sensibiliser aux besoins naturels de la faune sur notre territoire : les animaux ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reposer et se reproduire. Nos constructions et infrastructures représentent bien souvent des obstacles infranchissables pour eux. Pour préserver la nature il est donc nécessaire de mettre en place des solutions qui leur permettent ces déplacements.

L'animation s'est déroulée sous forme d'ateliers adaptés en fonction du niveau des classes.



Le lombricomposteur

En lien avec le **label E3D** obtenu par l'école Benoit Chamoux en mai 2018, nous avons décidé, avec l'appui de la CCPR, de mettre en route un **lombricomposteur** à l'école.

Cet objet permet, tout en utilisant un minimum de place, de créer du compost pour vos plantes grâce aux vers à l'intérieur mais aussi de créer du **thé de ver** (riche en éléments nutritifs, minéraux et oligo-éléments, récupérer dans le bac) afin que celles-ci fertilisent de manière optimale (1L en 2 mois à l'école).

O mauvaises odeurs garanties !

Ce système vous permettra de **limiter la quantité de déchets** de votre ménage tout en **économisant** des engrais et des pesticides. Si vous êtes intéressés par ce type d'instrument, l'école se propose d'en faire une commande auprès de la CCPR si sa quantité est d'au moins 5 produits. Par notre biais, le coût de cet appareil est de 35 € au lieu de 130 € habituellement (**soit une économie de 73 % !**), lombrics (vers) compris. Une notice simple d'utilisation vous sera fournie avec, décrivant ainsi tous les avantages qu'apporte ce produit.

N'hésitez pas à partager autour de vous ce nouveau dispositif, ce sont des petits gestes qui ensemble, sont non-négligeables.



*Installation
d'un récupérateur
d'eau sous le préau*

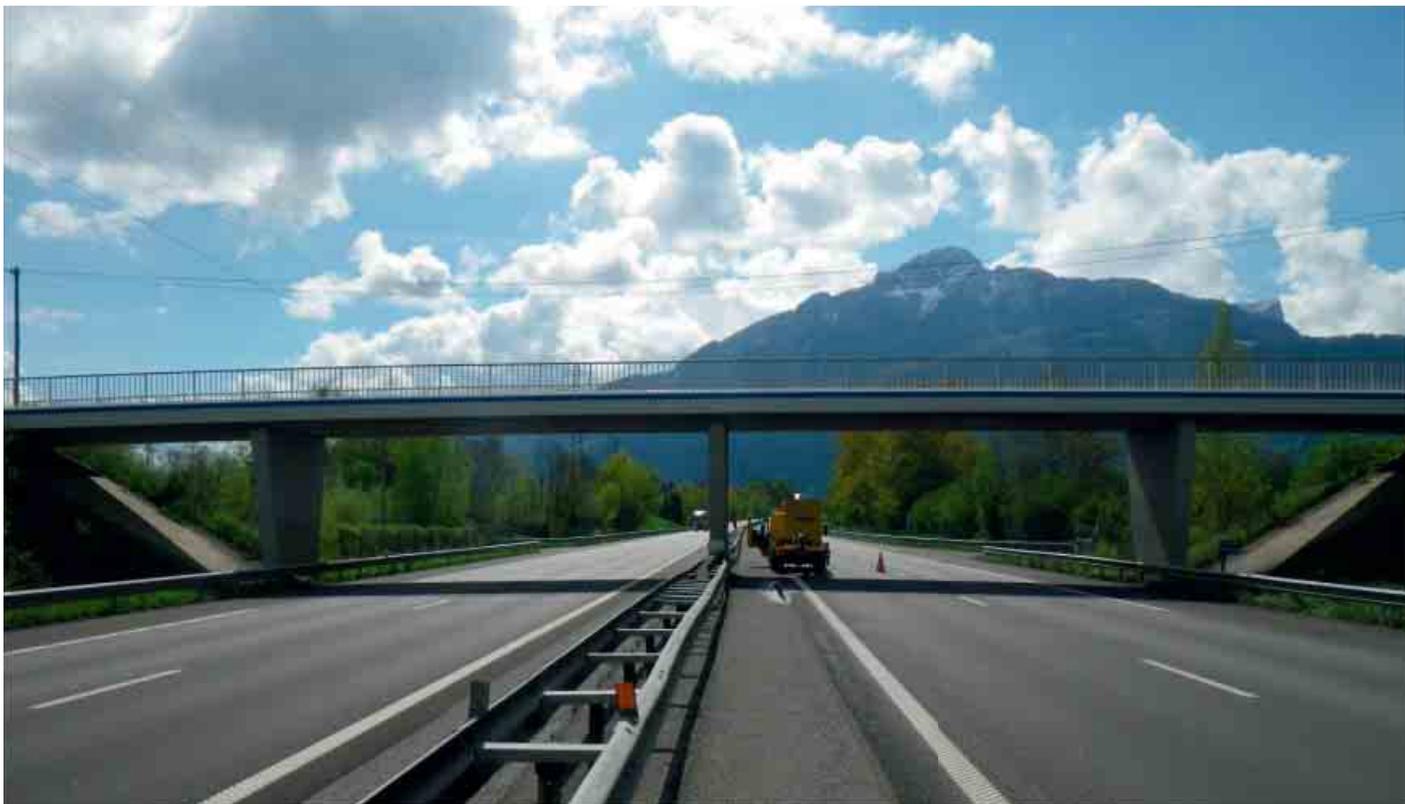


Nouvel espace Jardinage à l'Ecole



Le pont de la Papèterie bientôt dédié à la faune

La protection de la faune et le développement de la biodiversité font partie du Carnet de Route Environnement des équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc. C'est pourquoi, ATMB a réalisé des études afin de rénover le pont de la Papèterie de notre commune. L'actuel pont routier situé au-dessus de l'A40 sera transformé en passage dédié à la petite et grande faune sur le corridor Glières – Môle.



L'actuel pont de la Papèterie.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du contrat Vert et Bleu « Arve Porte des Alpes ». A travers ce contrat, ATMB s'engage pour permettre à la faune de franchir plus facilement l'Autoroute Blanche et rétablir les corridors écologiques.

Le chantier se déroulera de juin à septembre et les plantations se feront en fin d'année.



Vue intérieure du pont actuel.



Vue intérieure en 3D du futur éco-pont.



Journée de sensibilisation sur la faune sauvage

Le 21 mars 2019, Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) et la Fédération de chasse de Haute-Savoie sont intervenus auprès des élèves du CP au CM2 de l'école élémentaire d'Arenthon. Cette journée de sensibilisation a été l'occasion de présenter les différentes espèces vivant en Haute-Savoie et l'importance pour la faune sauvage de se déplacer.

Trois activités ludiques ont été proposées aux enfants :

- **Le corridor Bargy – Môle, où passent les animaux ?**
Sur un plateau de jeu représentant le territoire concerné, chaque enfant s'est mis dans la peau d'un animal (cerf, sanglier, lièvre...) et a dû tracer le corridor à emprunter pour rejoindre ses espaces de vie tout en faisant face aux différents obstacles.
- **Sur la piste des animaux d'Arenthon**
Des empreintes et photos d'animaux ont été disposées sur une table. Les enfants devaient retrouver à quel animal appartenait chaque empreinte. Pour chaque bonne réponse, ils découvraient également le bruitage de l'animal en question.
- **Qui sont les animaux de chez nous ?**
Grâce à des indices, chaque enfant a identifié les animaux sauvages qui vivent proches de chez eux, en Haute-Savoie.



David Banant (Chef de projets Entretien et Patrimoine, ATMB) et les élèves pendant l'activité sur les empreintes



L'institutrice des CE1/CE2 (à gauche), Mme le Maire (à droite) et les élèves.



Présentation de David Banant (ATMB) et Mégane Germain (Fédération de chasse de Haute-Savoie)

Dans les mois à venir, une visite sera organisée afin que les élèves découvrent le chantier. A l'automne, chaque classe sera invitée à planter un arbre sur le futur éco-pont de la papèterie et des dessins des enfants illustreront les panneaux d'informations disposés proches de l'ouvrage.

Services et Pôle Enfance

Bonjour,

L'hiver a été long et je sais que la lecture de nos aventures vous a manqué. Alors installez-vous confortablement dans votre chaise longue et laissez-moi vous conter la belle histoire de la jeunesse arenthonaise.

Activités périscolaires

La période hivernale a été marquée par le thème Harry Potter. Les animateurs de l'équipe pédagogique ont revêtu leurs plus belles capes de sorcier et ont amené les enfants de l'école à la découverte du monde magique d'Harry Potter.

Une grande semaine sur ce thème fut organisée sur le temps méridien. Les enfants ont été répartis dans différentes équipes et se sont affrontés à travers une multitude d'épreuves.

Pour cette fin d'année, les enfants vont découvrir la nature dans tous ses états. Construction de cabanes et découverte de lieux insolites. Le jardin pédagogique va être remis en activité pour essayer de faire aussi bien que l'année dernière. Nous espérons avoir autant de fraises, de tomates, de carottes ou encore de framboises que l'année précédente.



Ateliers découvertes

Sur les 2 cycles proposés, les CP-CE1 ont découvert les joies de la cuisine. Ils ont pu réussir de nombreuses recettes de pâtisserie. Un autre groupe s'est essayé au string art. C'est une technique simple qui consiste à planter de petits clous sur une planche en bois afin de les relier ensemble avec de la laine pour former un motif.



Les CE2-CM1-CM2 ont quant à eux découvert les joies de la vie à la ferme. Ils ont pu s'occuper de nombreux animaux comme des poules, vaches ou encore brebis.

Ecole Municipale des Sports (EMS)

Les enfants de l'école des sports de la commune ont pu s'initier à l'escalade. Les plus petits ont pu tester leur dextérité au « bloc » tandis que les grands ont abordé les techniques d'assurage en grimpe. Nous avons pu clôturer le cycle avec une session à la salle d'escalade d'Arkose à Vétraz. Un cycle vélo fut proposé pour les sensibiliser à la sécurité routière mais surtout pour découvrir tous les secrets que recèle notre belle commune. Pour les plus curieux d'entre eux, nous leur avons proposé du géocaching, une chasse aux trésors 2.0. Jusqu'aux grandes vacances, les enfants de l'EMS pourront également découvrir le monde équestre. Un partenariat avec l'Association « Prestige poney » dure depuis le début de l'année scolaire et ce sont eux qui en profitent ! Enfin, nous ferons un retour en arrière de 50 ans pour apprendre à reconnaître et à utiliser les plantes sauvages comestibles et médicinales qui nous entourent.

Point Accueil Jeunesse (PAJ)

Les ados ne sont pas en reste non plus. Outre les traditionnelles sorties en ski alpin, les jeunes ont pu profiter d'un bon repas en alpage après une montée en raquette. Une soirée « nuit de la glisse » au Grand Bornand les a emmenés tester le paret,

le yooner et tout autre moyen de glisse. Une journée sportive mélangeant d'autres services du département fut également organisée. Les jours où la météo était capricieuse, nos ados ont pu se détendre aux Bains d'Avoriaz ou alors grimper en salle de bloc.

C'est un programme chargé que l'on a proposé aux jeunes pendant les vacances de Pâques. Sortie VTT/géocaching sur le Pays Rochois. Thermes et spa aux Bains de Lavey en Suisse. Journée sportive et intergénérationnelle. Le point fort des dernières vacances fut sans aucun doute un séjour de deux jours, une nuit à Marseille ! Visite du MUCEM, balade au vieux port, plage du Prado. Tout ça sous les yeux de la bonne mère !



ATTENTION ! Gros programme pour cet été en perspective. Ce n'est pas un, mais deux séjours que nous proposerons. Un premier séjour direction l'Ardèche : canoé, baignade et visites

seront au programme. Un deuxième séjour nous emmènera en Italie. Dolce vità et pasta à gogo rythmeront le séjour de nos ados. Nous irons aussi découvrir les richesses qui nous entourent. Cascade et tyrolienne de Seythenex, grotte de Cerdon seront de la partie. Nous profiterons bien évidemment des nombreux lacs que nous offre la région. Sans oublier quelques soirées barbecue où nous ferons griller quelque chamallow... Bref... vous l'aurez compris, nos ados ne sont pas près de s'ennuyer cet été.

Événementiel

Le vendredi 15 février 2019, le service Enfance Jeunesse et Sport a organisé un carnaval durant le temps périscolaire.

La thématique de cette année étant « Harry Potter », les enfants avaient revêtu leurs déguisements préférés pour déambuler dans les rues d'Arenthon.

Le beau temps était au rendez-vous !!! À leur retour ils ont pu profiter d'une collation offerte par l'Association des Parents d'Elèves.

Pour la 3^{ème} année, le cortège était précédé par un char dont les décors ont été fabriqués par les enfants de l'école durant les Temps d'Activités Périscolaires.

Cette année, les conditions météorologiques étaient au rendez-vous pour accueillir notre grande chasse aux œufs. Pas moins de 400 personnes sont venues jouer avec nous au cours de cette belle après-midi. Les œufs en or, bien cachés furent l'attraction principale de cette manifestation. On vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine !

*Dorine Jolly et Sébastien Poretti
Responsables du Service Enfance Jeunesse et Sport*





Vie associative

Le Foot Club Arenthon Scientrier

Chers amoureux du foot, sympathisants du FCAS

Après la clôture d'une dixième saison couronnée par une belle fête du club accompagnée du 1^{er} match de l'épopée de la future équipe de France championne du monde, le club du FCAS est reparti pour une onzième année avec un changement de comité à 80 % et une envie de surfer sur cet élan footballistique estival.



Mais malgré ce renouvellement, comme beaucoup d'associations, nous nous sommes heurtés aux mêmes problèmes que les années précédentes pour trouver des bénévoles investis pleinement dans la vie du club.

Nous profitons donc de la parution de ce bulletin municipal pour faire appel à vous, habitants de nos deux communes afin d'intégrer le club en tant que joueurs, éducateurs ou bénévoles.

Le club permet à une centaine d'enfants (et une trentaine d'adultes) de pouvoir pratiquer un sport dans leur commune avec leur amis. Il permet aussi aux enfants et parents d'avoir un partage humain basé sur le collectif et le collaboratif qui change de nos relations virtuelles et individualistes devenues maintenant habituelles

Mais cela nécessite des moyens financiers et humains ! Nous sollicitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre en venant nous rencontrer au stade d'Arenthon tous les week-ends pendant les matchs ou tous les deuxièmes lundis du mois lors des réunions du comité à 19 h 30.

Et il y a en a pour tous les goûts et pour tous les engouements !

Tout d'abord, intégrer le comité afin de participer à toutes les décisions du club qui permettront de faire avancer nos petits footballeurs en herbe dans leur passion et d'aider les grands à continuer de s'amuser comme des enfants tous les week-ends.

Bien entendu, cela demande un peu de votre temps :

- Réunion du comité 1 fois par mois (pas pendant les vacances d'été, on vous laisse tranquille... !!)
- Participation à la tenue de la buvette lors des matchs des petits ou des grands le week-end
- Participation aux diverses manifestations du club (loto, fête du club...)

- ...

Mais ne prenez pas peur, c'est extrêmement gratifiant d'accompagner tous ces p'tits footeux qui courent partout et qui sont super contents de pouvoir s'affronter sur un terrain et ceci dans leurs villages avec leurs copains.

Cependant si vous ne souhaitez pas rejoindre le comité, ce n'est pas grave nous avons des places à pourvoir ailleurs !!!

En « simple bénévole » : en accompagnant les différentes équipes (jeunes et seniors) lors des matchs, en arbitrant, en aidant pendant les différentes manifestations ou en tenant la buvette ! Et comme chaque saison, nous recherchons également des joueurs et des éducateurs !

Pour les personnes souhaitant intégrer le « staff technique » le club paye des stages d'éducateur s'ils souhaitent peaufiner leur technique ainsi que leur esprit tactique ! Il y a peut-être un Pascal Dupraz (pour les jeunes) ou un Guy Roux (pour les plus anciens) qui se cache en vous et souhaiterait amener le FCAS tout en haut !

Pour ce qui est des joueurs, jouez de votre pouvoir de persuasion pour enrôler car plus on est, mieux c'est !!!

En intégrant le club, vous pourrez découvrir la convivialité et l'ambiance qu'amène le sport collectif au sein du comité ou d'une des équipes du club en participant à tous les moments festifs que nous procure une vie associative.

Pour finir, si certains d'entre vous sont entrepreneurs, c'est avec joie que nous vous accueillerons en tant que sponsors où nous

pourrons vous permettre de vous afficher sur nos différents supports : panneaux publicitaires, loto, équipements vestimentaires (vous verrez c'est la classe de parader sur tous les corps saillants de nos joueurs et entraîneurs !),...

Si vous ne vous sentez dans aucune de ces propositions, merci de diffuser largement ce message autour de vous. Vous devez sûrement connaître des personnes intéressées par l'engagement associatif.

Et pour tous les autres, nous vous attendons cependant nombreux pour soutenir les différentes

équipes du club aux bords des terrains le week-end et lors des manifestations en commençant par la prochaine fête du club qui aura lieu le samedi 22 juin 2019 au stade d'Arenthon :

Tournoi mixte (enfants-séniors-parents-éducateurs) toute la journée avec restauration rapide le midi (BBQ) et repas dansant le soir.

Nous vous espérons nombreux pour soutenir le club.

Sportivement,
Le comité du FCAS

Comité des fêtes



Nos anciens à l'honneur



Karaoké à la récré des aînés



*Podium du Championnat de belote
avec Bernard Missilier de Cornier, vainqueur*

Les pompiers

Le 10 février 2019 Madame le maire Chantal Coudurier, conjointement avec le lieutenant Frédéric Devance, a procédé à la remise de médailles du personnel du CPI Arenthon. En effet cette nouvelle reconnaissance vient récompenser les personnes du SDIS 74 ayant réalisé au moins 10 années de services.



Les récipiendaires :
Adjudant-Chef Philippe Guyenot,
1^{ère} classe Emilie Sarreboubee,
1^{ère} classe Fabrice Meynet,
Caporal Amandine Croigny.

• Le Sapeur-pompier volontaire :

Donner de son temps pour remplir des missions du service public tout en exerçant une activité professionnelle, c'est ce que permet le statut de sapeur-pompier volontaire (SPV).

Le volontariat est un engagement citoyen, permettant de venir au secours de nos concitoyens.

• Vous :

Vous habitez Arenthon, nouvellement arrivé ou déjà résident et maintenant bien installé.

Peut-être, pouvez-vous nous rejoindre pour renforcer notre effectif et ainsi permettre de continuer nos missions de secours, pour la sauvegarde des personnes et des biens.

Si l'aventure vous tente, vous pouvez entrer en contact avec :

Le Chef de Centre Philippe Guyenot
au 06 72 67 85 70

Ou son Adjointe Emilie Sarreboubee
06 15 56 27 12

• Conditions requises pour un engagement :

Etre âgé de 18 ans et maximum 55 ans, satisfaire

à des critères d'aptitude physique, suivre un examen médical de médecin sapeur-pompier, avoir un casier judiciaire vierge, l'engagement est valable pour une période de 5 ans renouvelée tacitement.

• Coursus de formation pour les trois premières années d'engagement

Tout sapeur-pompier bénéficie d'une formation initiale obligatoire articulée sur trois grands axes : le secours à personne, l'incendie et les opérations divers.

• Le CIS Arenthon en chiffre :

Nous réalisons une trentaine d'interventions à l'année, dont 70 % de secours à personne, avec un effectif en diminution qui est passé de 12 personnes à neuf depuis le début de 2019 alors que la commune ne cesse de s'agrandir.

Dans l'espoir que ce message aura pu vous convaincre.

*Pour l'ensemble du CIS Arenthon
Adjudant-Chef Philippe Guyenot.*

Téléthon

Cette année encore, le Téléthon a été une réussite pour notre commune et celle de Scientrier.

Deux jours de travail en commun ont permis aux associations de servir 264 repas le vendredi, et la soirée était animée par l'orchestre Aube présent depuis déjà plusieurs années.

Le lendemain, c'est l'équipe de Georges DECARROUX qui assurait le concours de belote

avec pas moins de 98 doublettes dans une ambiance studieuse et amicale.

La somme de 11 600 € a été remise à l'AMF Téléthon.

Rappelons l'importance des sommes récoltées pour la recherche médicale.

Encore un grand merci à toute l'équipe des bénévoles et aux participants.



Concours de belote

La nuit du jeu

Les Restos du cœur qui se situent sur Ambilly organisent une « nuit du jeu » le 9 novembre 2019 de 18h00 à 2h00 à la salle Louis Simon à Gaillard.

Cela consiste à venir jouer entre amis ou famille avec des jeux connus ou nouveaux.

Prix d'entrée 5 euros.



Nature & Environnement en Pays Rochois

Stop à L'AMBROISIE (*Ambrosia artemisiifolia*)



Pourquoi la combattre ?

Le printemps revient et l'ambrosie apparaît de nouveau sur les bords de route, les bords de champs cultivés. Cette plante est un véritable fléau pour la santé, en particulier dans la vallée du Rhône. Récemment présente sur notre département, il est encore temps de réagir !

Le pollen de l'ambrosie est très allergisant. C'est en août et septembre qu'il se diffuse provoquant parfois de graves risques allergiques occasionnant des rhinites, ainsi que de l'asthme, des conjonctivites, de l'urticaire et de l'eczéma.

Comment la reconnaître ?

Tige : velue et parfois rougeâtre.

Feuille : profondément découpée, vert clair sur 2 faces.

Fleur : épi dressé vert pâle à jaune

Odeur : aucune.

Aspect : plantule au ras du sol au printemps, qui peut devenir un buisson d'un mètre de haut.

Comment lutter ?

Je l'arrache avant sa floraison. En floraison, je me protège (gants, lunettes, masque) pour l'arracher.

Si un terrain est infesté, il faut le signaler sur le site internet [www.signalement-ambrosie](http://www.signalement-ambrosie.fr), ou par courrier électronique contact@signalement-ambrosie.fr ou à la mairie. C'est l'affaire de tous.

Une idée de sortie : Visite de la Ferme de Chosal



Début avril, notre association a organisé une sortie à la Ferme de Chosal : visite guidée de l'établissement, réalisation de semis de tomates et balade sur le sentier du Land Art.

C'est un lieu bucolique aux bords des Usses, à Copponex, qui abrite une ferme pas comme les autres : elle allie écologie (compost, permaculture), culture (land art), agriculture (maréchage bio et horticulture) et lien social.

Un ESAT : La Ferme de Chosal est un établissement et service d'aide par le travail (Esat) géré par l'Association Epanou. Il favorise l'emploi de 63 personnes handicapées par la reconnaissance et la valorisation de leurs potentiels. Les activités sont la production de paniers de légumes, la production florale, les services aux collectivités (entretien des espaces verts...).



SENTIER DE LAND ART : Tout au long de l'année, vous pouvez vous y promener balade de 1h à 1h30, et c'est gratuit ! Et bientôt un sentier pied nu.

RDV le dernier Samedi du mois de septembre pour la fête « Art et Nature ». Elle prévoit notamment l'inauguration des œuvres réalisées dans l'année par les artistes venus en résidence à la Ferme ou ayant engagé une œuvre sur le sentier Art et Nature.

Une FERME PEDAGOGIQUE où l'on peut voir des ânes, des chèvres, des moutons, une basse-cour avec de magnifiques dindons, canards et poules. On peut aussi acheter des plantons à la serre et des produits locaux à l'écoboutique.

Pleins d'informations et de vidéos sur

<https://fermedechosal.org/>

A ne pas manquer :

Conférence sur la disparition des oiseaux
vendredi 29 novembre 2019,
ARENTHON, 20h, Maison des Associations. Entrée libre.

Issue de la fusion entre Arenthon Environnement en Pays Rochois et Pays Rochois au Naturel, notre association a pour objectif de connaître et faire connaître la nature pour mieux la protéger. Notre association fait partie de la France Nature Environnement (FNE74), du Réseau AIR et du collectif Mobilité Faucigny Vallée Verte.

DES SPÉCIALISTES EN QUÊTE DE CHAUVES- SOURIS



Notre équipe
recense les colonies de
chauves-souris
dans le secteur
« Arve-Porte des Alpes* »

Pour nous aider, remplissez le
bulletin au verso, découpez-le et
retournez-le nous



Action réalisée dans le cadre du
Contrat vert et bleu « Arve - Porte des Alpes »



Ne pas jeter sur la voie publique

Oreillard roux © Yoann Peyraud

LPO Haute-Savoie
24 rue de la Grenette
74370 EPAGNY-METZ-TESSY
04 50 27 17 74



Impression : Poulisard - Grand Corps Savoy

En quête de chauves-souris en Haute-Savoie :

Il y a des chauves-souris :

- dans ma cave
- dans mon grenier/sous la toiture
- qui volent dans mon jardin

Autre : _____

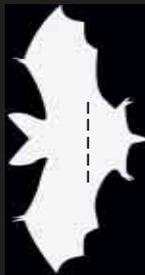
Posées, elles sont :

- suspendues
- dans un interstice (fissure entre deux pierres par ex)
- inaccessibles, donc ne sais pas

À quelles périodes sont-elles visibles ?

- au printemps
- en été
- en automne
- en hiver

Sont-elles nombreuses ? Combien ?



Voyez-vous des déjections (guano) ?

- Oui
- Non

Nom :
Prénom :
Adresse :
E-mail :
Tel :
Commentaire :

**Merci de votre engagement pour
la protection de la nature !**

LPO Haute-Savoie - 24, rue de la Grenette 74370 EPAGNY-METZ-TESSY



Murnas de Bechstein
© Christian Prevost

Les quatre bons gestes de protection :

1. Maintenir l'accès au gîte en préservant les ouvertures existantes.
2. Installer une bêche pour récupérer le guano (qui est un excellent engrais).
3. Utiliser des produits faiblement toxiques lors du traitement des charpentes.
4. Limiter les perturbations (éclairages, travaux...) durant la période de reproduction (entre le 15 mars et le 15 septembre).



Plus d'info sur les chauves-souris :
www.stepm.org/chiropteres.htm

Facebook icon
- via l'application Visionature :
- sur notre site internet : haute-savoie.lpo.fr

Partagez vos infos naturalistes :

Contactez-le par mail : haute-savoie@lpo.fr

ou par tel. : 04 50 27 17 74

Un spécialiste de la LPO Haute-Savoie peut
vous conseiller.

Quelle chance !
Vous avez des chauves-souris chez vous ?

LE LOGEMENT DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS



1^{re} source de dépense énergétique pour les habitants du Genevois français.

40% de la consommation énergétique territoriale devant les transports et le tertiaire.

65 % de la consommation énergétique des logements liés au chauffage.



RÉNOVER, C'EST JUSQU'À 1 500 € d'économie annuelle sur la facture énergétique des habitants du territoire.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EST UN ENJEU MAJEUR

Face à cette réalité, les collectivités du Genevois français s'unissent pour vous faciliter la rénovation énergétique.



À LA CLÉ, UN LOGEMENT

+ économe

+ confortable

+ mieux valorisé sur le marché.

Et pour tous, un air plus sain !

REGENERO



COMMENT NOUS JOINDRE ?



UN PORTAIL NUMÉRIQUE

REGENERO.FR

+ Pour prendre de l'information adaptée à votre projet, consulter les aides sur votre territoire, trouver des professionnels.



UN NUMÉRO UNIQUE

04 58 57 00 87

+ Pour un premier échange avec un conseiller REGENERO.

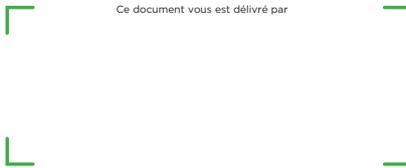


DES ESPACES CONSEIL INFO ÉNERGIE

PRÈS DE CHEZ VOUS

+ Pour rencontrer un conseiller et bénéficier d'un accompagnement approfondi.

Ce document vous est délivré par



REGENERO EST UN SERVICE PUBLIC ET INDÉPENDANT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS. IL EST SOUTENU PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET L'ADÈME.

REGENERO

LE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

**UN CONSEIL PERSONNALISÉ
GRATUIT
PRÈS DE CHEZ VOUS**



**GENEVOIS
FRANÇAIS** Métropole

REGENERO

VOUS HABITEZ
DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS
ET SOUHAITEZ RÉNOVER
VOTRE LOGEMENT ?

PAR OÙ COMMENCER ?

COMMENT S'Y RETROUVER PARMIL
LES AIDES FINANCIÈRES ?

COMMENT CHOISIR
LES SOLUTIONS TECHNIQUES
LES PLUS ADAPTÉES ?

À QUEL PROFESSIONNEL
S'ADRESSER ?



**UN CONSEILLER REGENERO
VOUS ACCOMPAGNE !**



VOTRE PARCOURS REGENERO



* Cette étape s'adapte en fonction de la réalité de votre projet et du service mis en place par votre intercommunalité.

REGENERO SUR LE GENEVOIS FRANÇAIS

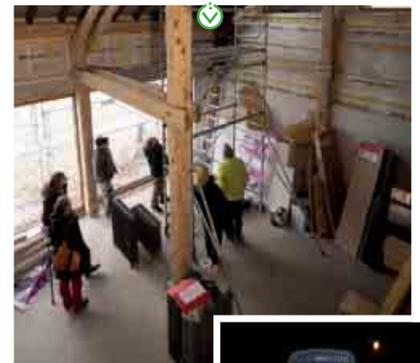


Le Genevois français
Un espace conseil dans chaque intercommunalité

DES ANIMATIONS PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour découvrir des exemples sur le terrain et bénéficier de retours d'expériences.

VISITES DE CHANTIER



BALADES
THERMOGRAPHIQUES



PRÊT
DE MATÉRIEL
pour réaliser
un pré-diagnostic
chez soi

Et bien d'autres à découvrir sur la communauté REGENERO

LIGNE B

LIGNE RÉGULIÈRE

Ce service fonctionne uniquement du lundi au vendredi (hors jours fériés)

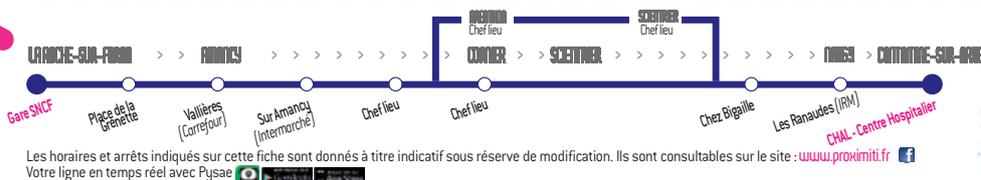
2€ L'ALLER
Carnet de 10 tickets et abonnement mensuel également disponibles

La Roche-sur-Foron > Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL)

CORRESPONDANCES EN GARE DE LA ROCHE :						
Avec la Ligne LIHSA T73 en provenance d'Annecy	6:10				12:55 (L/M/J/V)	
Avec le TER en provenance d'Annecy		7:55		11:02		16:48 17:48 18:48

COMMUNE	ARRÊT										
LA ROCHE-SUR-FORON	Gare SNCF	6:15	7:15	8:15	9:15	11:15	13:15	15:15	17:00	18:00	19:00
LA ROCHE-SUR-FORON	Place de la Grenette	6:19	7:19	8:19	9:19	11:19	13:19	15:19	17:04	18:04	19:04
AMANCY	Vallières (Carrefour)	6:23	7:23	8:23	9:23	11:23	13:23	15:23	17:08	18:08	19:08
AMANCY	Sur Amancy (Intermarché)	6:26	7:26	8:26	9:26	11:26	13:26	15:26	17:11	18:11	19:11
AMANCY	Chef lieu	6:28	7:28	8:28	9:28	11:28	13:28	15:28	17:13	18:13	19:13
CORNIER	Chef lieu	6:32	-	8:32	-	11:32	-	15:32	-	18:17	-
ARENTHON	Chef lieu	-	7:32	-	9:32	-	13:32	-	17:17	-	19:17
SCIENTRIER	Chef lieu	-	7:35	-	9:35	-	13:35	-	17:20	-	19:20
SCIENTRIER	Chez Bigaille	6:37	7:37	8:37	9:37	11:37	13:37	15:37	17:22	18:22	19:22
NANGY	Les Ranaudes (IRM)	6:44	7:44	8:44	9:44	11:44	13:44	15:44	17:29	18:29	19:29
CONTAMINE-SUR-ARVE	CHAL - Centre Hospitalier	6:45	7:45	8:45	9:45	11:45	13:45	15:45	17:30	18:30	19:30

CORRESPONDANCES AU CHAL AVEC :										
Les Lignes Proxim'iti	A	A - C	A - C	A - C	A	A	A			C
La Ligne LIHSA T74 à destination de Genève	6:55								17:50	
La Ligne 5 du réseau TAC à destination d'Annemasse							13:52	15:53	17:45	18:47 19:39



Les horaires et arrêts indiqués sur cette fiche sont donnés à titre indicatif sous réserve de modification. Ils sont consultables sur le site : www.proximiti.fr

Ne pas gaspiller, ni jeter sur la voie publique. Document édité par CarPostal - Septembre 2018



LIGNE B

LIGNE RÉGULIÈRE

Ce service fonctionne uniquement du lundi au vendredi (hors jours fériés)

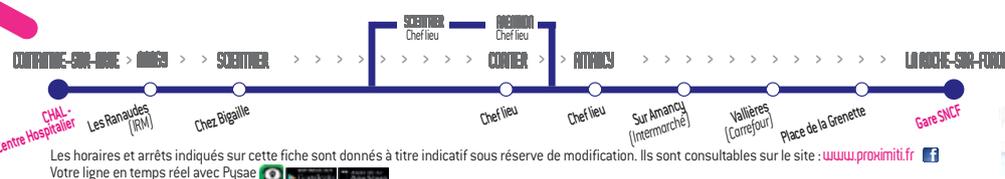
2€ L'ALLER
Carnet de 10 tickets et abonnement mensuel également disponibles

Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) > La Roche-sur-Foron

CORRESPONDANCES AU CHAL AVEC :										
La Ligne 5 du réseau TAC en provenance d'Annemasse		7:29		10:03					17:27	19:29
La Ligne LIHSA T74 en provenance de Genève		7:40	8:25	10:10						
Les Lignes Proxim'iti	A - C	A - C	A	A - C	A	A	A	A - C	A	A - C

COMMUNE	ARRÊT										
CONTAMINE-SUR-ARVE	CHAL - Centre Hospitalier	6:45	7:45	8:45	10:15	12:15	14:15	16:15	17:30	18:30	19:30
NANGY	Les Ranaudes (IRM)	6:46	7:46	8:46	10:16	12:16	14:16	16:16	17:31	18:31	19:31
SCIENTRIER	Chez Bigaille	6:53	7:53	8:53	10:23	12:23	14:23	16:23	17:38	18:38	19:38
SCIENTRIER	Chef lieu	-	7:55	-	10:25	-	14:25	-	17:40	-	19:40
ARENTHON	Chef lieu	-	7:58	-	10:28	-	14:28	-	17:43	-	19:43
CORNIER	Chef lieu	6:58	-	8:58	-	12:28	-	16:28	-	18:43	-
AMANCY	Chef lieu	7:02	8:02	9:02	10:35	12:32	14:35	16:32	17:47	18:47	19:47
AMANCY	Sur Amancy (Intermarché)	7:04	8:04	9:04	10:37	12:34	14:37	16:34	17:49	18:49	19:49
AMANCY	Vallières (Carrefour)	7:07	8:07	9:07	10:40	12:37	14:40	16:37	17:52	18:52	19:52
LA ROCHE-SUR-FORON	Place de la Grenette	7:11	8:11	9:11	10:44	12:41	14:44	16:41	17:56	18:56	19:56
LA ROCHE-SUR-FORON	Gare SNCF	7:15	8:15	9:15	10:45	12:45	14:45	16:45	18:00	19:00	20:00

CORRESPONDANCES EN GARE DE LA ROCHE AVEC :											
Le TER à destination d'Annecy									18:09	19:09	20:09
La Ligne LIHSA T73 à destination d'Annecy			8:20				12:47				19:10

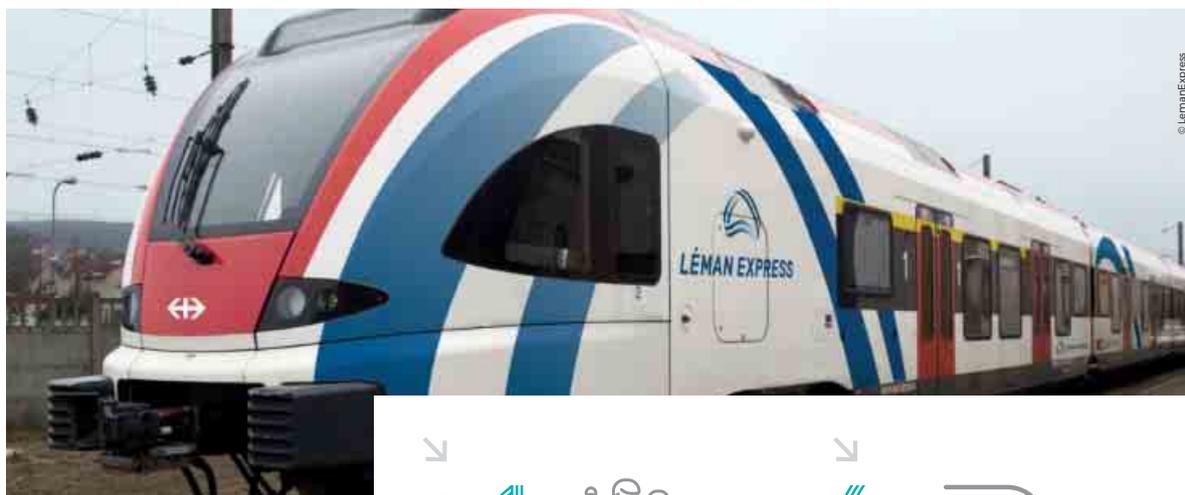


Les horaires et arrêts indiqués sur cette fiche sont donnés à titre indicatif sous réserve de modification. Ils sont consultables sur le site : www.proximiti.fr

Ne pas gaspiller, ni jeter sur la voie publique. Document édité par CarPostal - Septembre 2018



LE LÉMAN EXPRESS AUX PORTES DU PAYS ROCHOIS



Fin 2019, le Léman Express entrera en service sur le Pays Rochois et plus largement entre Annemasse et les gares genevoises. Cette infrastructure unique en Europe va entraîner une augmentation importante de la fréquentation de la gare de La Roche-sur-Foron : **au minimum multipliée par 2, vraisemblablement multipliée par 5 !**

↳ Déploiement en France

Dès le 15 décembre 2019, le Léman Express circulera sur la nouvelle ligne CEVA (ligne Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse). **Il reliera 45 gares sur 230 km de lignes** et accueillera chaque jour 50 000 voyageurs sur les 240 trains qui circuleront dans les cantons de Vaud et de Genève ainsi qu'en Région Auvergne Rhône-Alpes, dans l'Ain et la Haute-Savoie.

Les 6 lignes du Léman Express seront déployées sur le réseau ferré français avec une amplitude horaire de 5h00 à 00h30 en semaine au cœur du réseau, entre Genève et Annemasse.



million d'habitants concernés par le Léman Express



lignes ferroviaires déployées en France dont 2 traversant le Pays Rochois

↳ Un pôle d'échange multimodal à La Roche-sur-Foron

La concrétisation du Léman Express est le résultat de plusieurs années de travail entre les instances suisses et françaises (Grand Genève) : il s'agit de l'un des axes fort portés par le Projet d'agglomération qui vise à répondre aux besoins croissants du territoire du Grand Genève, en matière de transports.

Les élus du Pays Rochois travaillent quant à eux depuis le mois de mai 2017 (date de prise de compétence officielle du « Pôle d'échanges multimodal » par l'intercommunalité) pour **l'aménagement d'un véritable pôle d'échanges multimodal à la gare de La Roche-sur-Foron** permettant d'apporter des solutions en matière de mobilité

douce et de nouveaux services aux usagers de la gare.

↳ Une conciergerie pour + de services aux usagers

Les élus du pays Rochois ont eu l'opportunité de faire l'acquisition en 2018, du bar du soleil, établissement situé en face du bâtiment de la gare de La Roche-sur-Foron. Dans ce lieu, une étude est en cours de réalisation pour développer un service de conciergerie à l'attention des usagers de la gare et autres habitants du quartier : récupérer un colis, faire réparer une paire de chaussures ou encore prendre un rendez-vous chez le garagiste seront autant de services qui seront proposés dans ce lieu.

LE PCAET, UN ENGAGEMENT POUR LE CLIMAT

UN PCAET, C'EST QUOI ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet de développement durable, réalisé à l'échelle d'un territoire intercommunal.

Le plan climat est la synthèse d'une politique environnementale touchant aux thématiques climat-air-énergie, **pour les 6 années à venir**. Il est élaboré autour de 5 grands axes :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

Le PCAET est constitué d'un **diagnostic territorial** qui permet de **définir une stratégie** et un **plan d'actions opérationnelles**.

Le Plan Climat porté par la CCPR, s'inscrit dans la démarche plus globale de «Territoire à Energie Positive (TEPOS)» du Pôle Métropolitain du Genevois Français.



© CCPR - Gilles Bertrand

PLANNING DE RÉALISATION

Avril 2018 : lancement de la démarche sur le Pays Rochois

Septembre 2018 : présentation du diagnostic aux élus

2019 : rédaction du programme d'actions opérationnelles

Début 2020 : validation du document

REGENERO



LE NOUVEAU SERVICE DE CONSEIL POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE HABITAT

Vous êtes habitant du Pays Rochois, êtes propriétaire et souhaitez rénover votre logement ?

Obtenez facilement des informations pour vous orienter dans votre projet et les dispositifs financiers existants grâce à la plateforme Regenero.

Ce service public et indépendant est mis œuvre par les collectivités du Genevois Français, pour vous guider dans la concrétisation de votre projet de rénovation énergétique.

Des permanences ont lieu **tous les mercredis** à la Maison de Pays (La Roche-sur-Foron) ou à la Maison Cécile Bocquet (Reignier-Esery).

PRENDRE UN RDV AVEC UN CONSEILLER REGENERO

Tél. 04 58 57 00 87 / contact@regenero.fr
www.regenero.fr

Résumés des comptes rendus des Conseils communautaires de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR)

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la CCPR ainsi que sur le site internet de la CCPR

Conseil communautaire du 16 octobre 2018

Environnement

Plan de protection de l'air 2 (PPA2)

Le PPA2 est validé sous certaines conditions. A cette date le projet regroupe 52 actions pour un budget de 19 millions €. Un avis commun aux 4 Communautés de Communes de la Vallée de l'Arve est proposé qui contient en particulier un désaccord sur le principe de contrôle des installations de chauffage au bois et sur les objectifs du fond air gaz ; l'intégration d'une aide financière aux ménages pour la rénovation énergétique ; la prolongation du dispositif de CEE bonifiés ; l'obtention auprès de la SNCF la garantie de l'augmentation de la cadence sur l'axe Annemasse-Le Fayet dès l'hiver 2020 ; la formalisation de l'opposition de l'Etat français à toute perspective du doublement du tunnel du Mont Blanc ; la confirmation de l'engagement de l'Etat sur le report de la route vers le rail en matière de transport international de marchandises ; une aide de l'Etat pour le déploiement des unités de méthanisation territoriales ; une demande de réorientation des mesures proposées vers les actions visant à réduire effectivement les sources d'émissions de polluants ; un plan de financement plus précis.

Dans le cadre du PPA2, les priorités de la CCPR sont de : réaliser l'injection de biométhane au réseau GrDF ; poursuivre l'action du Fonds air bois ; poursuivre l'aide publique à l'investissement aux acteurs économiques à travers le fonds air industrie et le fonds air entreprise ; poursuivre le transfert de son parc automobile diesel vers la motorisation GNV ; mettre en œuvre un programme de CEE bonifiés ; encourager la promotion du fonds air-gaz ; participer au financement du poste de coordinateur/animateur du PPA2 ; changer les comportements, proposer des alternatives à la voiture et massifier le covoiturage ; développer l'usage du vélo.

Eau potable

Modification du tableau des emplois

Le service est composé de 2 postes administratifs et de 4 postes techniques.

Souscription d'une ligne de trésorerie – Budget régie eau

Cette souscription est nécessaire suite à la reprise de cette compétence par la CCPR.

Astreintes

La mise en place des astreintes nécessaires à la maintenance technique du réseau en cas de problème technique le week-end ou les jours fériés est approuvée.

Finances

Des décisions modificatives budgétaires nécessaires à chaque service sont approuvées.

Ressources humaines

Le règlement intérieur est approuvé.

Le montant de la prime de fin d'année 2019, de 1920€, soit +2.13 % par rapport à 2018 est approuvé.

Conseil communautaire du 13 novembre 2018

Règlement du service

Ce règlement est approuvé après discussions.

Tarifs

Ces tarifs 2019 ont été établis par le Conseil d'exploitation. Ils sont les mêmes que ceux pratiqués dans les Communes ou Syndicat en 2018 pour le périmètre de la Régie eau d'une part et que ceux pratiqués par les Syndicat du Cerf en 2018, maintenant dissolu, d'autre part.

Budget régie eau / Budget gestion eau DSP

Les durées d'amortissement des équipements et biens sont approuvées pour chacun des 2 budgets.

Désignation des délégués représentant La Chappelle Rambaud au sein du Syndicat des eaux des Roccailles et Bellecombe

M. P. Marmoux et Mme M. Sage sont désignés titulaires et M. C. Lamouille suppléant.

Finances

Pôle d'échanges multimodal - Convention de versement d'un fonds de concours avec la Commune de La Roche sur Foron

La 1ère phase d'aménagement de la gare de La Roche sur Foron, amélioration de la gare existante, est chiffrée à 1 529 326 €. La CCPR versera un fonds de concours d'un montant de 60 000 €.

Aménagement du territoire

Financement de la production ide logements locatifs sociaux 2018

La CCPR soutient des opérations de logements locatifs sociaux, à Amancy et à St Pierre en Faucigny, à hauteur de 40 €/m² de surface utile pour les logements dits PLUS et de 55 €/m² pour les logements dits PLAI.

Dérogation à la règle du repos dominical 2019

Les 12 dimanches dérogatoires, qui consistent à une autorisation d'ouverture de la journée entière pour les commerces de détails sont approuvés.

Pôle d'échanges multimodal : rachat de la licence IV dans le cadre du portage « Bar du soleil » par l'EPF de la Hte-Savoie

Afin d'assurer la pérennité de cette licence sur le territoire, cette licence est rachetée (14 000 €), dans l'attente de la revendre ou de la louer à un futur exploitant.

Ressources humaines

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention et au service de prévention des risques professionnels

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Hte-Savoie est sollicité dans cet objectif.

Adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Hte Savoie est sollicité dans cet objectif.

Conseil communautaire du 11 décembre 2018

Eau potable

Mme F. Therry est nommée directrice de la régie d'eau potable du Pays Rochois à 50 %. Les conventions de mise à disposition de personnel administratif et technique sont approuvées. La convention d'alimentation des réseaux d'eau avec la régie des eaux Faucigny Glières est approuvée (déjà existante avec la Commune de St Pierre). Le contrat de délégation de Services publics avec Veolia est transféré du Syndicat des eaux du CERF à la CCPR dès le 1er janvier 2019. Il concerne l'approvisionnement en eau des Communes de Cornier, Eteaux, La Roche sur Foron et d'une partie d'Amancy.

Finances

Les décisions modificatives des différents budgets de la CCPR sont approuvées.

Les tarifs 2019 des prestations de service sont approuvés (augmentation moyenne d'environ +1 %, selon les différents budgets). Les tarifs 2019 sont approuvés (inchangés pour l'assainissement, l'aire d'accueil des gens du voyage).

Les crédits 2019 nécessaires avant le vote du budget sont approuvés.

Marché pour la fourniture d'électricité

Ce marché est un groupement de commandes avec le Syndicat des eaux des Roccailles et Bellecombe, et le Sivu espace aquiludique des Forons. C'est la société EDF qui a emporté ce marché.

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

L'observation des dynamiques commerciales et l'avis communautaire avant la Commission départementale d'aménagement commercial sont retenus comme axes de cette politique.

Assainissement

Station d'épuration

Des travaux de reprise du digesteur sont nécessaires (réhabilitation des résines de protection, 55 754 €)

Contrôle du raccordement des installations d'assainissement privées au réseau public d'assainissement

Ce service payant est ouvert à tout usager (hors industries non simples).

Ressources humaines

La mise en concurrence du CDG14 pour le contrat de prévoyance est approuvée.

L'attribution d'un véhicule de fonction au Directeur général des Services est renouvelée (Peugeot 208).

Conseil communautaire du 30 janvier 2019

Eau potable

Deux budgets primitifs ont été approuvés, nécessaires à la gestion de la compétence « eau potable » : l'un pour une gestion en régie (2 746 774 €), l'autre pour une gestion en délégation de service publique (2 172 665 €).

Différentes conventions, adhésions, régimes indemnitaires, autres indemnités, propres aux besoins des agents engagés dans le cadre de la prise de compétence « eau potable » sont approuvées.

Les modalités de rémunération et de compensation des astreintes sont approuvées.

Marché de maîtrise d'œuvre pour des opérations propres aux réseaux d'assainissement et d'eau potable

Organisé en 2 lots ils ont été attribués d'une part au Cabinet Merlin et d'autre part à « Test ingénierie ».

Projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Haute-Savoie 2019-2024

Sept habitats adaptés doivent être mis en service avant janvier 2022. Une aire permanente de 30 places sera développée (pour juin 2021) sur la Communauté de Communes des 4 rivières avec une participation financière des autres communautés de communes dont la CCPR. Le projet de réalisation d'une aire fixe de 150 places, du 1er mai au 15 septembre, concerne le secteur SIGETA et l'arrondissement de Bonneville (mai 2021). Dans l'attente de celui-ci le principe d'aire tournante est prévu et désigne la CCPR pour 2020. Un avis favorable est donné sous réserves.

Pôle métropolitain du genevois français

La CCPR prend acte du rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes dans le cadre du contrôle de la gestion de l'ARC et du pôle métropolitain.

SNCF

Une motion concernant l'offre TGV Paris-Genève, les arrêts en gare de Bellegarde, l'offre de services concernant les gares du genevois français est adoptée.

Conseil communautaire du 5 mars 2019

Débat d'orientation budgétaire

Un résumé détaillé de ce débat est disponible sur le site internet de la CCPR ou en s'adressant directement à la CCPR. Ce débat est basé sur un rapport d'orientation budgétaire. Notons que les niveaux d'épargne sont en amélioration et que la CCPR a une forte capacité d'investissement. Les effectifs de la CCPR sont de 127 agents (dont une partie en emploi à temps partiel). Une baisse des tarifs de la redevance d'assainissement collectif est envisagée.

Eau potable

Une convention avec la Médiation de l'eau, structure d'aide aux processus de médiation des litiges de consommation, est validée.

Une parcelle située dans le périmètre rapproché du forage de Passeirier est acquise pour une somme de 4 324 €.

Dans certaines conditions (loi Warsmann), un dégrèvement

de factures d'eau, en cas de fuites après compteur pourra être accordé.

Aménagement du territoire

Un avis favorable est donné sur la révision du Plan local d'urbanisme de la Commune de Cornier, qui respecte le SCOT du Pays Rochois.

La convention avec l'Association « pour le logement savoyard », Agence départementale d'information sur le logement est approuvée pour une durée d'une année (enregistrement de demandes de logements sociaux).

Conseil communautaire du 2 avril 2019

Eau potable

L'alimentation en eau potable du périmètre dit « DSP » via le réseau d'eau potable du Syndicat des Rocailles de Bellecombe, dans le cadre d'un maillage existant, est formalisée par une convention approuvée par le Conseil.

Finances

Les reprises anticipées des résultats de fonctionnement et d'investissements de l'ensemble des budgets 2018 sont approuvées. Les taux de fiscalité sont inchangés pour 2019. Les subventions 2019 aux Associations sont votées. Les budgets primitifs 2019 sont approuvés après discussions.

Un avenant à la convention de partenariat pour la gestion du chantier d'insertion permanent avec Alveole jusqu'à la fin 2022 est approuvée.

Ressources humaines

Les plan et règlement de formation 2019 sont approuvés. Le tableau des emplois est présenté. Le rapport de situation en matière d'égalité Femmes-Hommes 2018 est présenté.

Enfance

Les modifications du règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs 2019-2020 sont approuvées. Les tarifs scolaires 2019-2020 sont approuvés.

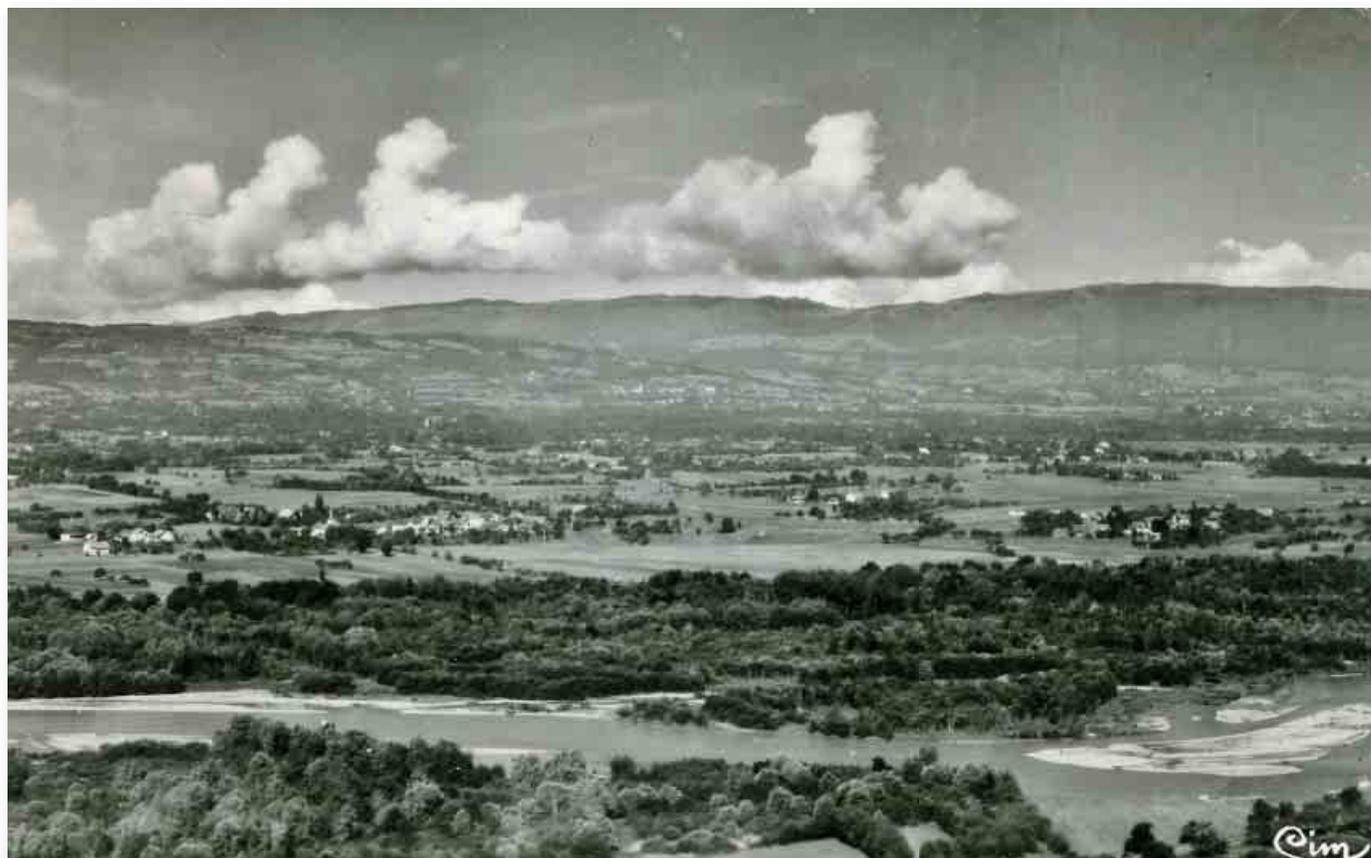
Aménagement du territoire

Le rachat de l'ancien « Bar du soleil » situé avenue de la Gare, par anticipation auprès de l'Établissement public foncier de la Haute-Savoie est approuvé (235 320 € HT).

Les délégations de pouvoir au Président sont modifiées pour y ajouter le dépôt de demandes d'autorisations d'urbanisme.

Environnement

Dans le cadre du plan climat air énergie territorial (PCAET), un projet de parc photovoltaïque solaire proposé par la Société EDF Renouvelables France est envisagé sur le site de l'ancienne décharge d'ordures ménagères, « sous la Papèterie » à St Pierre en Faucigny (environ 2 ha).



La Commune avant 1960, avant l'autoroute et de développement démographique de la Haute-Savoie



Urbanisme

Déclarations préalables acceptées

AGNIER Monique	209, Route de Creulet	Remplacement volets par stores
ALAGAPIN Mickael	321 Bis, Route de Fessy	Clôture + portail
ANTHOINE Bernard et DUNAND François	Impasse de Marillan	Division parcellaire
BOEX Grégory	Route des Arculinges	Modification façades + abri voitures
BOURGINE Mickaël	1587 B, Route de Bonneville	Abri voitures
BRUNET Daniel	300, Route de Creulet	Ravalement façades
BURTIN Raphaël	703, Route de Fessy	Modification façades
COLLIER Timothy	311, Route des Iles	Local rangement vélos + pose rambarde
COOLICAN John	1007 Ter, Route de Lanovaz	Abri de jardin
CYFFKA Christine	73, Chemin des Voirons	Clôture
ENNA Pascal	62, Clos Dommartin	Clôture + portillon
FAMIGLIETTI Jonathan	2865, Route de Bonneville	Isolation extérieure
FAVRE-BONVIN Yann	487, Route de Berny	Piscine
FLOQUET Martial	Lieu-dit Les Granges	Coupe d'arbres
FLOQUET Michaël	659, Route des Granges	Abri agricole
GAILLARD Sébastien	953, Route de Lanovaz	Piscine + abri de jardin + extension habitation
HEMISSI Anis	7, Route de Reignier	Modification façades et réfection toiture
IGOLEN Pauline	123, Chemin des Voirons	Changement porte garage
LAMPE Loïc et JEANMOUGIN Sandrine	90, Chemin du Château	Ravalement façades + modification ouvertures
LE MONTAGNER Marc	1590 Bis, Route de Bonneville	Abri de jardin
LEREDDE Christian	220, Route de Berny	- Panneaux photovoltaïques - Fenêtre de toit
MEYNET Fabrice	51, Route de Maclenay	- Réfection toiture + ravalement façades - 2 fenêtres de toit + démolition cheminée
MOREIRA Norberto	2369, Route de Bonneville	Clôture
MORNET Thomas	240, Route de Maclenay	Clôture + portail
MOUCHET Ianis	25, Chemin de Nabeau	Clôture
MOUCHET Pierre	221, Route de Chevilly	Clôture
POIRIER Philippe	226, Route de Fessy	Modification ouvertures
PROXIMMO SARL	Chemin des Voirons	Modification façades Villas Mélusanes 2
ROBERT Frédéric	55, Clos Dommartin	Clôture + portillon
SCHLEWER Violaine	129, Chemin des Voirons	Changement porte garage
TABARD Benjamin	135, Chemin des Voirons	Changement porte garage
VACCHIERI Sonia	19, Clos Dommartin	Clôture + portillon
ZANNA Anaïs	55, Chemin des Voirons	Changement matériau pergola

Permis de construire acceptés

CHEVALLIER Franck et Stéphanie	212, Route de Montagny	Maison individuelle
MOENNE-LOCCOZ Tiphanie et MICHELAS Charly	223, Route de Maclenay	Transformation garage en habitation + modification ouvertures + abri voitures
MOUCHET Pierre et Séverine	221, Route de Chevilly	Maison individuelle
TORAMAN Serdar	673 Bis et Ter, Route de Fessy	2 maisons accolées par les garages

Permis de construire modificatifs acceptés

CANDAES Nicolas et GAUD Justine	85, Route de Lanovaz	Changement couleur tuiles et façades
MOREIRA Norberto	2369, Route de Bonneville	Création jacobine et balcon + modification façades



pour tous, toute la vie, partout

Tous bénévoles pour l'ADMR du Pays Rochois !

Depuis plus de 65 ans, le Service d'Aide à Domicile ADMR du Pays Rochois a pour mission :

- de participer au service du maintien et du confort à domicile ;
- mais également d'accueillir les jeunes enfants dans ses 2 micro-crèches ;
- et de livrer des repas à domicile sur les communes d'Eteaux, St Sixt et St Laurent.

L'association intervient sur les communes d'Amancy, Arenthon, Chapelle Rambaud, Cornier, Eteaux, La Roche sur Foron, Saint Laurent, Saint Pierre en Faucigny, Saint Sixt.

Elle recrute sur son territoire, des personnes qu'elle forme, pour rendre un service de qualité aux habitants.

L'association recherche des bénévoles pour participer à cette aventure humaine.
Pourquoi pas vous ?

L'association est portée par des bénévoles dynamiques et investis dans l'accompagnement des personnes comme dans l'animation locale.

Vous pourrez :

- écouter, rendre visite et être utile à ceux qui vous entourent ;
- accompagner une équipe de salariés professionnelle et motivée ;
- animer le territoire autour d'évènements conviviaux pour les habitants : fête de la soupe...
- continuer d'apprendre et proposer votre savoir-faire et votre dynamisme !

Vous souhaitez :

- être acteur de la vie locale et créer du lien social dans votre ville ?
- vous investir pour des valeurs et projet humains ?
- choisir votre engagement, proposer vos compétences ?

Rejoignez-nous !

Association ADMR Pays Rochois

04.50.25.62.08

accueil.paysrochois@fede74.admr.org

www.admr.org

Résumés des comptes rendus des conseils municipaux

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).

Conseil municipal du 22 octobre 2018

Composition des commissions municipales

Suite au décès de M^{me} J. Frémeaux, conseillère municipale, la dénomination des commissions municipales et ses membres sont modifiées.

Avis sur le projet de plan de protection de l'atmosphère (PPA2) de la Vallée de l'Arve

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve fait l'objet d'une procédure de révision lancée en juillet 2017. Des groupes de travail sectoriels ont impliqué des représentants des collectivités territoriales, des associations environnementales et des branches professionnelles locales.

Le Conseil donne un avis partagé avec celui des 4 Communautés de communes de la Vallée de l'Arve. Il donne un avis favorable sur le projet de PPA de la Vallée de l'Arve 2018-2023, à condition exclusive que les demandes énumérées dans le compte rendu original du Conseil soient intégrées.

Commission voiries

Le hameau de Fessy a été classé en agglomération afin de réglementer la vitesse dans le secteur qui va être limitée à 50 km/h.

Le projet d'aménagement du carrefour de la zone de Chevilly a été validé du point de vue technique, il reste à définir le montage financier.

Conseil municipal du 5 novembre 2018

Désaffectation et déclassement partiel de la voie communale de l'impasse du ruisseau

Suite à un bornage de la propriété MEILHAN, il a été constaté une limite de fait différente de la voie cadastrée.

Le Conseil municipal, constate la désaffectation de la partie Est du bout de la voie communale de l'impasse du ruisseau et décide du déclassement de ce tènement et de son intégration dans le domaine privé communal.

Accessibilité, sécurisation et réaménagement des espaces publics autour de la mairie : demande de subvention au titre de la D.E.T.R.



Entrée du village avec réseau aérien

Le projet d'aménagement des espaces publics du centre village vise un objectif de sécurisation et d'accessibilité des déplacements autour de la Mairie et de la Maison Communale Alain Velluz.

Suite à l'ouverture de la micro-crèche municipale et des cabinets des professionnels de santé, il est nécessaire de mieux organiser et sécuriser les déplacements piétons ainsi que la circulation et le stationnement des véhicules au centre village. Des travaux d'accessibilité extérieure à la Mairie doivent également être réalisés afin de répondre aux obligations réglementaires en termes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le Conseil municipal, approuve le programme de travaux de sécurisation et de réaménagement des espaces publics autour de la mairie d'un coût estimatif global de 506 551,68 € HT et sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Questions diverses

Il est proposé de réviser les tarifs de location des salles de la Maison des Associations pour 2019, avec la fixation d'un tarif journée et d'un tarif week-end.

Conseil municipal du 3 décembre 2018

Approbation des tarifs municipaux pour 2019

En raison de difficultés de gestion des locations du vestiaire de football et de coordination avec l'activité du Club, le vestiaire de football est retiré des salles à louer.

Les tarifs de la grande salle du rez-de-chaussée de la Maison des Associations sont aménagés en proposant un tarif week-end et un tarif journée hors week-end.

La tarification (prix et durée) des concessions funéraires est harmonisée avec celle des communes voisines. Augmentation des concessions colombarium en raison de l'implantation prochaine d'un nouveau colombarium.

Résiliation du bail commercial de l'épicerie

M^{me} I. LATUILLERIE a cessé son activité d'épicerie le 31 décembre 2018 qu'elle exerçait dans les locaux appartenant à la Commune en raison de son départ à la retraite.

Le bail est amiablement résilié avec un terme à compter du 1^{er} janvier 2019.



Entrée du village sans réseau aérien

Travaux d'électrification lieu-dit Fessy par le Syane

Afin de permettre au SYANE de lancer la procédure de réalisation de l'opération d'électrification, le Conseil municipal approuve le plan de financement et la répartition financière proposée.

Affectation domaniale de la maison communale Alain Velluz

La micro-crèche nouvellement créée est un service public de compétence communale ; aussi les locaux de celle-ci sont affectés au domaine public.

Les locaux des professionnels de santé et les parties communes sont quant à eux affectés dans le domaine privé communal.



*Supports vélo pres de la MCAV
(dessin réalisé par le Service Jeunesse)*

Conseil municipal du 9 janvier 2019

Recours contre le permis de construire affaire Deffayet/Commune d'Arenthon à l'encontre du permis de construire de Mme Bonacina : choix d'un avocat pour une action en justice

Me Laure OSTER, avocate au Barreau d'Annecy représentera la commune qui est garantie pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité dans l'exercice de ses compétences en matière d'utilisation des sols.

Syane: travaux d'électrification Chef-lieu Eglise: approbation du plan de financement et du taux d'intérêt d'emprunt

Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique (SYANE) de Hte Savoie envisage l'ensemble de ces travaux sur 2018: Montant global estimé à 228 155 €, avec une participation financière communale de 104 009 € et des Frais généraux de 6 845 €. Taux d'intérêt d'emprunt : 1,55 % sur 20 ans

Motion de soutien à la résolution générale du Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité

Le Conseil Municipal soutient l'Association des Maires de France dans ses discussions, et la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

Véloroute Léman Mont-Blanc : convention cadre avec le département.

Dans le cadre du plan départemental d'aménagements cyclables « Haute Savoie Vélo Voies Vertes », la véloroute de 80 km environ, qui reliera à terme Annemasse à Chamonix passe par la commune d'Arenthon (entre Bonneville et Nangy), sur une longueur de 4,6 km de voirie. Les travaux seraient financés à 80 % par le département sur la base d'une dépense plafonnée à 300 000€/km de voie verte et à 500 000 € par ouvrage. Cette convention de principe entre toutes les collectivités sera suivie après validation, par une convention de financement propre à la commune en fonction des engagements de travaux.

Questions diverses

La Commune a perçu 384 000 € au titre des fonds genevois pour 2018, après recensement rigoureux des travailleurs frontaliers.

Un schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour 2019-2024 prévoit une aire tournante située sur le pays Rochois en 2020.

Des appels à candidatures vont être publiés pour la reprise de l'activité d'épicerie sur différents supports (site internet, journaux).

Dans le cadre du grand débat national souhaité par le gouvernement, un cahier de doléances et de propositions est mis à disposition en Mairie à partir du 9 janvier 2019.

Conseil municipal du 11 février 2019

Fixation des indemnités de fonction allouées aux élus

Suite à la revalorisation au 1^{er} janvier 2019 de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base de calcul aux indemnités de fonction des élus, le Conseil municipal décide d'allouer les indemnités de fonction du maire à hauteur de 40 % de l'indice et à hauteur de 15,3 % de l'indice pour les adjoints.

Répartition du produit de la vente des concessions funéraires entre le CCAS et la commune.

Considérant l'avis favorable du Conseil d'administration du CCAS, le Conseil municipal décide d'affecter la totalité du produit de la vente des concessions funéraires au profit du seul budget communal à compter du 1^{er} janvier 2019.



*Mise aux normes des locaux du Service technique
(réalisation du Service)*

Avis de la commune sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Haute-Savoie 2019-2024.

Après une phase de bilan du schéma actuel et de diagnostic en matière, d'accueil, d'habitat, de scolarisation et d'action sociale, le présent projet de schéma du Conseil départemental propose des réponses en termes d'aires d'accueil, d'aire de grand passage, de sédentarisation des gens du voyage, d'actions à caractère social ou économique et enfin de gouvernance.

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet sous réserve que la CCPR soit associée en tant que co-financier à la gestion des aires d'accueil permanente et de grand passage et que les communautés de communes du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix participent au fonctionnement de l'aire de grand passage durant la période transitoire.

Conseil municipal du 04 mars 2019

Conseil municipal du 04 mars 2019

Cession de parcelles communales à M. Jean-François Decarroux
M. Decarroux souhaite acquérir trois parcelles appartenant à la

Commune, situées au Chef-lieu et attenantes à sa propriété cadastrées Section A numéro 2271-2273 et 2276, se situant Route de Bonneville et ayant une superficie totale de 85 m². Ce terrain ne présentant aucun intérêt particulier pour la commune, le Conseil municipal décide de vendre lesdites parcelles au prix de 160 euros le mètres carré et d'imputer les frais de bornage à l'acheteur.



M^{me} Anne-Marie Bérard pour la livraison des repas en collaboration avec M^{me} Girard (qui se cache)



M^{me} Cécile Quinson Assistante administrative à la bibliothèque



M. Ludovic Godefroy nouvel Agent technique

Agriculture : Nous donnons la parole aux exploitants agricoles de notre Commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

Activité économique : Nous donnons la parole aux entrepreneurs, autoentrepreneurs, de notre Commune afin de présenter les activités économiques de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.



311 Route des îles 74800 Arenthon

Nouveau!

Cours Individuel ou Collectif - Enfants-Ados Adultes - Séniors



Yoga – Yoga Dance

Méditation

Sophrologie

Développement personnel

« Un temps à Soi pour entretenir son corps et son esprit »

Rejoignez-nous! La première séance est offertel

www.yogamontblanc.com - contact@yogamontblanc.com – 06 01 82 15 60

Salon « Bien-être Beauté Art »

Dimanche 12 mai a eu lieu le 4^{ème} salon « Bien-être Beauté Art » sur la commune d'Arenthon.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont porté un intérêt particulier lors de notre salon, ainsi que la commune d'Arenthon pour leur accueil.

Dans notre salon, nous avons à cœur de vous proposer des exposants qui représentent des produits locaux, artisanaux et thérapeutiques, un lieu chaleureux et convivial.

Ce salon est organisé par le centre des thérapies complémentaires d'Amancy, nous l'organisons deux fois par an sur le Pays Rochois.

Pour vous informer des prochaines dates :

cindyinstantzen@gmail.com
06.22.92.30.98



NAISSANCES :

Bienvenue à :

Gabin né le 15 novembre 2018, fils d'Aurore LOUIS et de Guillaume GAVILLET

Anna née le 23 novembre 2018,
fille d'Emmanuelle GRUZ-GIBELLI DA MOUTA et de Cyril DA MOUTA

Lucie née le 3 décembre 2018, fille de Myriam et John PHILIPPE

Iris née le 8 décembre 2018, fille de Pauline HAPCHETTE et de Jérémy TALON

Charlie né le 19 décembre 2019, fils d'Imane et Bertrand CHAUVIERE

Mia née le 2 janvier 2019, fille d'Anaïs PUECH et de François DELCOUR

Noélie née le 14 février 2019, fille de Tiffany VERDY et Sébastien SOBRIE

Julia née le 9 mars 2019, fille de Monica et Ludovic JARDIN

Loan né le 18 mars 2019, fils d'Audrey MICHEL et Mathew ANTUNES

Aliya née le 14 mars 2019, fille d'Emilie BERGOEND et Wael YAHIAOUI

MARIAGES

Félicitations à :

Marina DA SILVA et **Rogério** GONCALVES MARTINS mariés le 29 décembre 2018

DECES

Une pensée pour les familles de :

Georges ROGUET décédé le 6 décembre 2018 à l'âge de 94 ans

Huguette VERDEL, veuve de Joseph ANTHOINE, décédée le 16 février 2019 à l'âge de 88 ans

Augustin ANTHOINE, décédé le 7 mars 2019 à l'âge de 89 ans

Raymond MOSSUZ, décédé le 27 avril 2019 à l'âge de 89 ans

Léontine BELLEGARDE, veuve de Francis ROSNOBLET, décédée le 2 mai 2019 à l'âge de 91 ans

La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.



Agenda

Juin

Vendredi 7	Sortie des aînés	CCAS	Evian-Thonon
Vendredi 14	Soirée observation site Natura 2000	SM3A (pre-inscr. www.riviere-arve.org ou tél.)	
Samedi 15	Balade naturaliste	Nature Environnement en Pays Rochois	Orange
Samedi 22	Fête du Foot	Foot	Local Foot / chapiteau
Samedi 29	Fête de l'école	Ecole/APE	Champs de foire

Juillet

Samedi 6 (13h)	Concours de pétanque	Comité des fêtes	Champs de foire
----------------	----------------------	------------------	-----------------

Août

16-17	Rock'n Volley	Jeunes d'Arenthon	Champs de foire
Samedi 31 (13h)	Concours de pétanque	Comité des fêtes	Stade

Septembre

A définir	Sortie des aînés	CCAS-Commune	
Nuit du 26 au 27	"La nuit est Belle" - Extinction des éclairages publics - Commune/Pôle métropolitain		
28-29	Comice agricole	Société d'agriculture	Bonneville

Octobre

Dimanche 6	Randonnée du terroir	Commune	Les Granges - Châtelet
Vendredi 25	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations

Novembre

Lundi 11	Cérémonie armistice 14-18	Commune	Place du village
Vendredi 8	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations
Vendredi 22	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations
Vendredi 29	Conférence «La disparition des oiseaux»	Nature Environnement en Pays Rochois	Maison des Associations

Décembre

6-7	Téléthon	Arenthon et Scientrier	
Vendredi 13	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations